



Je souhaite lever une interdiction de comtacte

Par **danger21**, le **05/03/2019 à 18:16**

bonjour je souhaite lever une interdiction de contacte pour re aitre en contacte avec ma compagne elle a porte plainte contre moi pour violace et viole le problème il y a pas de preuve je veux sa voir quel son les démarche a faire car j ai 2 enfant merci de me réponde

Par **morobar**, le **05/03/2019 à 18:25**

Bonjour,
Avec de tels griefs qui peuvent vous conduire a minima en correctionnelle, mais voire en cours d'assise, vous aurez besoin d'un avocat.
Alors autant lui confier votre affaire et lui poser les bonnes questions.

Par **danger21**, le **05/03/2019 à 18:43**

oui mais si il a pas de preuve qui prouve qui a eux quel que chose c est sa parole contre la mienne sur tout que au niveau
justice il y a rien âpre interdiction de aitre en contacte avec ma compagne et allée voir elle et moi faire une expertise psycatrique c est tous

Par **Maitre Knafou**, le **05/03/2019 à 21:05**

Bonjour, rnVous devez demander une modification de votre contrôle judiciaire à savoir la mainlevée de l'interdiction d'entrer en contact avec la victime.rnSi vous êtes mis en examen dans le cadre d'une instruction, cette demande doit être adressée au Juge d'Instruction.rnSi vous êtes prévenu devant le Tribunal correctionnel, cette demande doit être adressée au Tribunal.